

PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

Février 2006

BULLETIN MUNICIPAL N° : 12

Réunion publique et communication

La réunion publique aura lieu cette année le **vendredi 3 Mars 2006 à la salle des Fêtes à 19 heures**. Monsieur le maire et les adjoints apporteront des précisions et des explications sur les finances communales, sur les questions de tourisme, sur le déneigement, sur le bilan de l'année écoulée et sur les projets pour 2006 ; pour l'essentiel ce sera :

- la rénovation de la fontaine publique
- l'agrandissement du garage Phil'Auto
- l'aménagement du camping municipal à court et moyen terme : Habitations Légères de Loisirs (HLL), salle d'accueil, bar etc.
- la continuation du programme de rénovation de la voirie communale

Le financement de ces différents projets sera expliqué. Sur l'ensemble des points évoqués ci-dessus et sur tous les aspects de la vie du village, les questions des participants seront les bienvenues. La soirée se terminera par le verre de l'amitié.

Groupe fleurissement

Ce groupe a vu le jour pour la fête du Haute-Jura en 2000, première année de fleurissement du pont. Il se compose actuellement d'une douzaine de personnes, qui entretiennent les parterres de vivaces et fleurissent les massifs annuels. L'équipe souhaite s'agrandir et accueillir toute nouvelle personne (homme ou femme) ayant du temps libre pour le fleurissement du village. Cette année encore, la commande de fleurs groupée avec la mairie sera reconduite. Les particuliers, habituellement clients, recevront leur bon de



Animations à venir

11	mars	Bal	Amicale des Jeunes
15	avril	Concert de Pâques	Echo de la Valserine
16	avril	Vente de tartes	Amicale des Jeunes
23	avril	Vide-grenier	Sou des Ecoles
24	juin	Repas champêtre	Amicale des Sapeurs Pompiers
8	juillet	Tournoi de foot et bal	Amicale des Jeunes
9	juillet	Marche pour tous	Amicale des Sentiers
14	juillet	Moules-frites à midi	Sou des Ecoles
14	juillet	Concert suivi par thé dansant	Echo de la Valserine

Finances

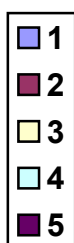
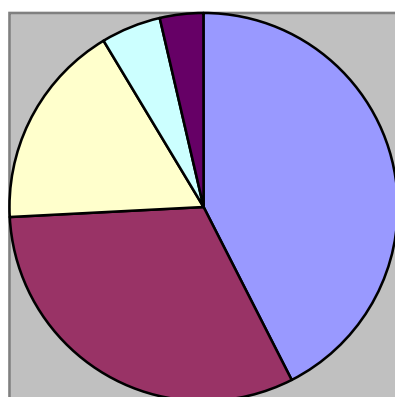
L'année 2005 s'achève à peine et il faut déjà penser à préparer le budget de l'année 2006. Il est encore trop tôt pour savoir quelles orientations seront retenues par la commission des finances puis par le conseil municipal car trop d'éléments sont encore inconnus, notamment en matière de recettes. Toutefois, il paraît acquis que la maîtrise des dépenses sera encore la priorité en 2006. Vous pourrez obtenir de plus amples informations à ce sujet lors de la prochaine réunion publique. Pour vous permettre de mesurer l'effort réalisé depuis quelques années, vous trouverez ci-dessous l'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune entre 2002 et 2005 ainsi que la répartition des grands postes dans le budget 2005.

Evolution des dépenses

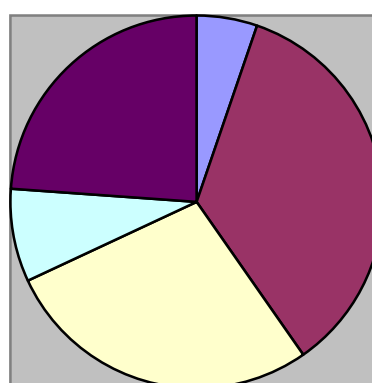
	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Charges à caractère général (1)	117 539 €	119 641 €	142 405 €	158 247 €
Charges Personnel (2)	101 747 €	111 695 €	108 767 €	117 608 €
Autres charges gestion courante (3)	67 633 €	64 548 €	71 408 €	64 898 €
Charges financières (4)	65 704 €	28 419 €	21 704 €	18 674 €
Atténuation de produits (5)	0 €	7 000 €	24 070 €	13 037 €
Total	352 623 €	331 303 €	368 354 €	372 464 €

Evolution des recettes

	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Produit des services (6)	45 014 €	26 475 €	35 015 €	36 551 €
Impôt et Taxes (7)	208 975 €	219 859 €	227 327 €	236 055 €
Dotations et Participations (8)	174 143 €	157 410 €	159 425 €	188 000 €
Produits de gestion courante (9)	58 492 €	67 153 €	64 430 €	55 565 €
Produits exceptionnels (10)	13 383 €	78 457 €	39 260 €	160 837 €
Total	500 007 €	549 354 €	525 457 €	677 008 €



Dépenses 2005



Recettes 2005

EDF suite et fin ... ?

Suite aux nombreuses et longues coupures d'électricité subies par les habitants de Chézery et des environs, un mouvement spontané de mécontentement s'était manifesté. Beaucoup de Chézerys ont signé la lettre-type adressée aux services EDF, exigeant à la fois explications et amélioration de la distribution. De son côté, la mairie a également, par voies postale et de presse, fait parvenir aux responsables EDF ses remarques.

Le centre départemental EDF d'Annecy, dont nous dépendons, s'est alors engagé à organiser une réunion publique d'information. Celle-ci s'est tenue le vingt-cinq novembre 2005 à la salle des fêtes, pour nous faire part de ses projets d'amélioration. Une trentaine d'habitants ont répondu présents, malgré les conditions climatiques défavorables. Ils étaient moins nombreux que les signataires du courrier de départ. La réunion était animée par trois représentants de EDF : Monsieur Catey, attaché au service collectivités locales, Monsieur Long, attaché au service relations publiques, Monsieur Verney, responsable du service dépannage et qualité.

Ces messieurs ont développé leur exposé :

- Qualité de la fourniture d'électricité : les cinq dernières années, la commune s'est vue privée d'électricité en moyenne deux fois par an pour de courtes coupures et cinq fois pour des coupures de plus d'une heure. EDF a répercuté, sur les factures des usagers, les interruptions de plus de six heures, par un abattement forfaitaire.
- Présentation des projets de structure :

La demande de bouclage (émise par la municipalité) avec Lélex s'élève à 450 000 euros et au-delà de 110 000 euros de devis, les travaux ne peuvent être acceptés (coût non justifié par rapport au nombre d'usagers).

Le " bouclage " avec Menthrières ne résout pas le problème, le départ de fourniture étant le même qu'à Chézery-Forens. La qualité de fourniture pour Lélex s'explique par la mise en sous-terrain d'une partie du réseau. Pour la desserte de Chézery-Forens, après avoir envisagé de mettre en sous-terrain un tronçon entre Sous-Roche et Lichardon puis Lichardon vers le Grand Essert, pour des budgets respectifs de 74 000 € et

87 000 €, il est finalement prévu d'enfouir la ligne depuis Champfromier en suivant la départementale 14 (côté Forens), jusqu'à Chézery-Forens pour un montant global de 378 000 euros.

Enfin, un renforcement du réseau par secteurs d'habitation est envisagé pour couvrir des besoins accrus.

- Elagage et autres actions d'entretien :

Trois secteurs doivent être élagués par les services d'entreprises privées, des poteaux obsolètes (à Ballaigues notamment) seront alors remplacés. Cette action aurait déjà dû être effectuée mais l'hiver précoce ne l'a pas permise. EDF a la responsabilité de cet élagage en qualité d'exploitant, mais le propriétaire des arbres garde sa pleine responsabilité en cas de dommage sur les lignes. Les lignes à la terre doivent être améliorées. La surveillance par hélicoptère (la prochaine est prévue début 2006) et les visites pédestres doivent être maintenues.

- Moyens diagnostiques en cas d'incident climatique :

Des fiches " diagnostiques " sur lesquelles seront consignées la nature du problème observé et la zone de l'incident sont disponibles en mairie à l'attention des employés communaux afin de dresser un rapport rapide et précis. Les personnes présentes soulignent l'intérêt d'utiliser ce document en amont du problème : dès qu'un marcheur (chasseur ou autre) découvre une avarie, il peut passer en mairie remplir la-dite fiche pour permettre une intervention avant que la coupure de courant survienne. L'idée est retenue. Chacun d'entre nous est donc invité à signaler au secrétariat de la mairie, toute anomalie sur les lignes EDF, lorsqu'il en rencontre une (fils décroché, poteau abîmé, branches d'arbres sur la ligne, etc...).

Un échange, sous forme de questions-réponses, est alors engagé. Les techniciens expliquent le phénomène de baisse de tension : c'est le cas si le fonctionnement de la télévision ou celui de l'ordinateur est interrompu. De même, des baisses de tension suivies de montées rapides sont dangereuses pour les appareils électroménagers ; le phénomène doit être signalé rapidement au service de dépannage.

La réunion s'est terminée sur une impression partagée : bien qu'optimistes, les habitants de Chézery-Forens ont compris que des coupures pouvaient encore survenir durant l'hiver 2006 !

CETTE ANNEE-LA Chézery et Forens : de 1914 à 1920

Chézery et Forens comptaient respectivement 768 et 219 habitants. Le bourg principal comptait 43 maisons, 73 ménages et 251 habitants. On y trouvait 1 diamantaire, des lapidaires, 1 receveur des postes, 2 instituteurs et 2 institutrices, des gendarmes, des douaniers, 1 agent d'affaire, 1 charpentier, 2 bouchers, 1 forgeron et 3 hôteliers.

Rivière	21 maisons	21 ménages	77 individus	Cultivateurs, 1 couturière, 1 maçon
Fontaine Bénite	1 maison	1 ménage	8 individus	Cultivateurs
Rosset	14 maisons	15 ménages	63 individus	Cultivateurs, lapidaires et 1 maçon
Le Raffourd	5 maisons	6 ménages	26 individus	Cultivateurs
La Bossonaz	2 maisons	2 ménages	9 individus	Cultivateurs
La Charbonnière	11 maisons	11 ménages	31 individus	Cultivateurs, lapidaires,
L'Epéry	15 maisons	15 ménages	53 individus	Cultivateurs, 1 meunier, lapidaires
Les Revines	3 maisons	3 ménages	7 individus	Cultivateurs et 2 bûcherons
les Replats	3 maisons	3 ménages	16 individus	Cultivateurs
Les Granges	7 maisons	7 ménages	28 individus	Cultivateur et 1 cordonnier
Le Champroux	4 maisons	4 ménages	11 individus	Cultivateurs
Le Grand Essert	19 maisons	19 ménages	59 individus	Cultivateurs, 2 cantonniers, 1 fromager et 1 plâtrier peintre
Sous Roche	5 maisons	5 ménages	19 individus	Cultivateurs, 1 lapidaire, 1 aide-électricien
Le Crêt	1 maison	1 ménage	1 individu	Journalier
La Serpentouze	5 maisons	5 ménages	10 individus	Cultivateurs
Menthières	28 maisons	28 ménages	99 individus	Cultivateurs, 1 instituteur, 1 fromager et 1 facteur
Forens	19 maisons	26 ménages	90 individus	Cultivateurs, douaniers, lapidaires, 1 tourneur, 1 employé tramway, 1 fromager
Le Tilleret/Venrière	4 maisons	5 ménages	19 individus	Cultivateurs, 1 industriel
Noirecombe	13 maisons	13 ménages	59 individus	Cultivateurs, lapidaires
Les Closettes/Magras	10 maisons	10 ménages	15 individus	Cultivateurs
Les Etrets	4 maisons	4 ménages	13 individus	Cultivateurs

1914 : La grande guerre de 14-18 marque pour Chézery et Forens le début du déclin de sa population. La guerre fut meurtrière pour les deux communes ; 45 morts à Chézery (plus 6 à la suite de leurs blessures) et 12 pour Forens. La guerre était encore suivie par la grippe espagnole. Durant la guerre, les municipalités gèrent l'urgence (bureau de bienfaisance). C'est seulement en 1920 que les communes, exsangues financièrement des suites de la guerre, reprennent une activité d'investissement.

1920: Les communes de Chézery et Forens s'associent pour financer le monument aux morts. Chézery demande son classement en « Station climatique », avec perception de taxes de séjour. Les statistiques de l'époque évoquent quatre-cents touristes fréquentant la commune entre le 1^{er} mai et le 15 octobre. L'endiguement de la Valserine se termine. Projet d'établissement d'un chemin, reliant Farges par le col du Sac, avec l'aval des communes de Confort, Collonges, Péron et Farges. La commune demande l'installation d'une ligne téléphonique pour Menthières ; Confort et Chézery participent financièrement à son établissement.

Le préfet demande à la commune de supprimer une classe par manque d'instituteurs. La commune choisit de fermer l'école des Closettes.



CHEZERY-FORENS (Ain). - Monument Commémoratif aux Morts pour la France

L'épidémie de grippe espagnole de 1918 et 1919

Apparue en février 1918, dans les camps militaires aux Etats Unis, elle suivit l'armée américaine en Europe. D'après certains, l'introduction aurait été provoquée par l'immigration importante en provenance de Chine. Mais les premiers cas de l'épidémie ont été détectés aux Etats Unis, ce qui fait que les chercheurs pensent que cette grippe est d'origine américaine, et non pas chinoise.

Elle a frappé presque partout dans le monde, commençant par les ports et après, de ville en ville par les voies de transport. L'introduction en Europe par l'armée américaine a eu lieu à Bordeaux en avril 1918. En avril et mai, cette épidémie s'est propagée au sein des forces armées, et s'est étendue en Italie et en Espagne. La première phase pendant l'été 1918 mettait le malade au lit pendant trois jours. C'est lorsque l'épidémie toucha l'Espagne que l'on comprit que l'épidémie était d'importance, d'où le nom de 'grippe espagnole'.

De là, elle s'étendit à l'Europe entière, puis dans les colonies européennes. La deuxième phase pendant l'automne de 1918 et la troisième en janvier 1919 tuaient en 3 jours. Le début de la deuxième vague en Europe a eu lieu à Brest. Elle était caractérisée par un virus tuant dix fois plus de personnes que la première vague, et s'est rapidement étendue à l'Europe.

On estime que 50 % de la population mondiale ont été infectés par la maladie et 25% ont présenté des symptômes. Les chiffres d'estimation du nombre total de morts dans le monde sont entre 20 et 50 millions selon les chercheurs, le consensus étant d'environ 30 millions de morts, 400 000 en France. En comparaison, la première guerre mondiale a tué huit million personnes dans le monde, 1.5 million en France. Contrairement aux autres épidémies qui tuent les personnes âgées, celle-ci a tué majoritairement les individus de 20 à 40 ans. Le symptôme unique de la grippe espagnole était qu'elle provoquait une bronchite si sévère qu'elle provoquait la mort par suffocation.

Etat civil chézerand 2005

Décès :

Robert Crausaz le 20 août 2005 à St. Julien
 Alexandre Zach le 11 septembre 2005 à Chézery
 Daniel Rinaldi le 14 septembre 2005 à Chézery
 Ginette Lanquepin le 2 octobre 2005 à St. Julien

Mariages :

Anny Labbé et Didier Donon
 30 juillet 2005
 Franck Groscarret et Catherine Garbé
 30 décembre 2005

Naissances :

Ethan Coutier le 2 mai 2005 fils de
 Christophe Coutier et Cécilia Colin
 Elliott Dousset le 19 août 2005 fils de
 Matthieu Dousset et Alice Routh
 Siloé Todeschini le 7 septembre 2005 fille de
 Patrick Todeschini et Emilie Descourvieres
 Elie Page le 15 novembre 2005 fille de
 Frédéric Page et Laurence Bordes
 Elodie Mermillon le 23 décembre 2005 fille de
 Stefan et Jennifer Mermillon



Les verriers de Chézery

Au XVIII^e siècle, une activité artisanale particulière se développa dans la Vallée de Chézery. L'abondance de bois de hêtre allée à la possibilité d'exploiter des loupes de sables siliceux permit à des maîtres verriers originaires d'Alsace d'importer dans la vallée un artisanat jusque là inconnu.

La première verrerie fut créée par plusieurs frères Claude-Pierre, Alexis, Pierre-Louis, Joseph et Melchior Schmit au Manant, vraisemblablement à proximité des Closettes. Alexis et Melchior étaient maîtres verriers. L'un d'entre eux, Alexis épousa une fille de Chézery, Marie Durafour. Leur activité se déroula au tournant du XVIII^e siècle, vers 1747-1750 et peut-être au delà. Alexis et sa femme émigrèrent en Savoie et l'on retrouve leur fille Etiennette mariée à un certain Arnaud Peintenert et résidant à la verrerie de Thorens en 1772. Ses oncle et tante Durafour habitaient aux Closettes.

La seconde fut établie au village de Chézery. Le 2 septembre 1770, Victor Rerly, originaire de Sale en Alsace, s'associa avec Jacque-Marie et François Masson d'Annecy. Dès l'année suivante, il racheta la part de ses associés pour quatre cents livres. Il était maître verrier et employait plusieurs ouvriers dont Melchior Schmit et Jean Minette. Voltaire lui acheta en octobre 1771 trois cents bouteilles de verre, des seaux et des pots à fleurs pour la somme de quatre-vingt sept livres. Le 6 décembre 1774, Victor Rerly céda son activité à deux associés Claude Pellet et Henri Chenaux. Ces derniers louèrent la forge de Philippe Blanc, maréchal ferrant à Chézery, pour établir leur atelier. Plusieurs autres personnes travaillaient avec eux : Jean Chatelain, maître fondeur, Jean-Baptiste Morroz maître verrier et deux ouvriers Samuel Criner, originaire du diocèse de Strasbourg, et Georges Sigvart. Les affaires ne furent pas très florissantes car, en décembre 1776, les deux nouveaux associés n'avaient toujours pas remboursé Victor Rerly qui habitait à Ballon.

La troisième fut fondée le 24 mars 1777 par Victor Rerly fabricant de verre, Pierre-François Caire marchand à Châtillon et Claude-Joseph Moine marchand au Crêt. Ce dernier apporta la moitié du capital de la société et le lieu où elle fut établie. Plusieurs sources furent captées aux environs et le droit de couper les hêtres fut acquis pour deux mille cinq cents livres. Ce dernier atelier obtint des lettres patentes car Victor Rerly fut nommé, dans un acte, « entrepreneur des verreries royales » et , en 1782, sieur Pierre-François Caire était intitulé « propriétaire de la verrerie royale de Crêt ». Cette entreprise fonctionna peut être jusqu'à la Révolution.

Les différents ateliers s'employaient à faire fondre le sable à très haute température pour obtenir une pâte de verre en fusion et ainsi la façonner en la soufflant. Ils ressemblaient fort à une forge et pouvaient en emprunter les principales composantes : le foyer et le soufflet. Il fallait aussi de grandes quantités de bois pour fondre le sable et de l'eau courante. La plupart des maîtres verriers importèrent un savoir-faire qui disparut avec eux. La succession de plusieurs ateliers et la faillite de certains d'entre eux montrent les difficultés d'écouler la marchandise fabriquée. Seul le marché local pouvait l'absorber et l'on peut encore découvrir dans certaines familles de la vallée des bouteilles et des verres à boire fabriqués à Chézery.

Alexandre Malgouverné.



Le tram de Bellegarde à Chézery

Le projet commence à la fin du 19^{ème} siècle, quand le service des Ponts et Chaussées étudie la construction d'un tramway entre Bellegarde et Chézery, avec un prolongement éventuel vers Thoiry. C'est un chemin de fer d'intérêt local dans le cadre de la loi du 11 juin 1880. Après une décision principale prise par le Conseil Général en 1902, la concession est demandée par Honoré Bergeron, et une convention signée entre lui et le préfet de l'Ain, le 23 février 1906. Une loi du 27 avril 1906 approuve cette convention et déclare le chemin de fer d'utilité publique. La plupart des projets sont adoptés en 1907 et les travaux commencent. En 1908, on décide d'exécuter des travaux supplémentaires : la jonction à Bellegarde dans la cour de la gare de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée (P.L.M) et l'augmentation de la puissance de l'usine électrique. En 1910, la majorité des travaux est exécutée mais de nombreux éboulements se produisent et il est nécessaire de consolider certains murs de soutènement et de stabiliser quelques terrains. En 1911, on procède à l'équipement électrique de la ligne, mais des problèmes financiers se manifestent et le concessionnaire menace de fermer les chantiers. Le département décide de lui allouer une aide supplémentaire. La réception provisoire de la ligne, le 18 novembre 1911, est suivie de sa mise en service, le 23 mars 1912. Il faut attendre le 22 juin 1913 pour voir enfin l'inauguration officielle.

Après la mise en service, le concessionnaire s'engage à fournir aussi du courant électrique aux usines Bertolus à Arlod. A cet effet, l'usine électrique est agrandie pour recevoir de nouvelles installations, incluses dans la concession, et une ligne électrique est construite. L'exploitation de l'usine électrique de Sous-Roche, installée sur le cours de la Valserine, sous le village de Champfromier, fait partie, dès le début, de la concession. Après une période difficile, pendant la première guerre mondiale, les activités se développent mais le trafic des voyageurs est toujours modeste et celui des marchandises reste timide. Des bois sciés, du plâtre de l'usine de Prébasson et de l'asphalte tiré des mines de Forens réouvertes en 1928 sont transportés. L'exploitation du tram et de l'électricité est déficitaire sauf en 1922. En mai 1937, le Conseil Général autorise la substitution des trains électriques par des autobus et des camions, à titre provisoire, pour une durée d'un an. En 1938, il confirme l'abandon de la ligne au profit de la route, mais il faudra attendre le 5 juillet 1942 pour un décret officiel. La dépose des voies et la vente du matériel roulant connaissent de nombreuses difficultés,

résultant de la guerre et de l'occupation. Cela se complique encore parce que la ligne se trouve sur la limite entre les zones libre et occupée.

La ligne, longue de 19,8 km, a son origine dans la cour de la gare P.L.M. à Bellegarde. Elle passe sous le viaduc, traverse la Valserine par le pont du Tram et remonte la vallée. Elle traverse de nouveau la Valserine par le Pont des Pierres. Ces deux ponts sont construits pour le tram, et avec une arche unique de quatre-vingt mètres d'ouverture et de soixante-cinq mètres de hauteur le Pont des Pierres est, à l'époque, l'un des plus remarquables d'Europe. La voie continue ensuite à côté de la route et se termine à Chézery. Les installations de Chézery se composent d'un double bâtiment voyageurs, abritant des bureaux, un dortoir, une halle, un quai, une remise à deux voies et un atelier d'entretien. La traction est assurée par trois motrices Thomson, deux d'entre elles avec des plates-formes vestibulées. A ces motrices peuvent être adjointes des remorques voyageurs. Le parc marchandises comprend une dizaine de wagons. En 1932, une grosse motrice Jeumont de cent-quarante chevaux complète le parc, permettant une légère réduction des temps de parcours.

L'usine de Sous-Roche a sa "petite histoire". En 1920, la femme du chef électricien de l'usine de Sous-Roche demande au concessionnaire de lui accorder la permission de monter un petit atelier de couture sur le même site, pour occuper quelques jeunes demoiselles. Après l'accord, l'effectif féminin devient de plus en plus important. Le concessionnaire s'étonne de constater un nombre étonnant de visiteurs masculins pour l'usine de Sous-Roche, un va-et-vient incessant. Après enquête, on réalise que la patronne astucieuse a institué pour ses cousinettes un additif très rentable de "bricolage" d'un tout autre genre. Coup de balai est donné, mais il provoque une chute de recettes importante pour la station de Champfromier.



Nouveaux arrivants

Monsieur Joël Bruant et son fils Benjamin sont installés depuis la fin août 2005 au Crêt (maison située entre la Serpentouze et le Grand Essert). Joël, qui a fêté ses quarante ans en 2005, s'occupe actuellement de la rénovation de la maison, aidé en cela par le fait qu'il est plombier de métier. Amateur de solitude, il se plaît dans cette maison un peu à l'écart.

Déchèterie mobile

Comme les années précédentes, le passage de la déchèterie mobile aura lieu le premier samedi du mois. Pour 2006, la première fois sera donc le samedi 1^{er} avril sur la place devant la mairie. Le passage à Menthnières aura lieu le 23 septembre.



Dans "La Tribune" il y a 100, 75, 50 ans

23 mars 1906 : **Tramway**. – Nous apprenons que le projet du tramway de Bellegarde à Chézery a été approuvé par la section des travaux publics au Conseil d'Etat, qu'il le sera bientôt par l'Assemblée et qu'aucune difficulté ne s'opposera maintenant à sa prompte exécution.

5 février 1931 : **Société Musicale**. – L'Echo de la Valserine prépare une soirée musicale et récréative. Le programme du spectacle est copieux et varié et deux séances sont prévues. La première, le samedi 7, à 20 heures, est gratuite, mais réservée aux membres honoraires et leur famille. La seconde, payante, est fixée au lendemain, dimanche 8, même heure. Prix des places : 4 fr. pour les grandes personnes ; 2 fr. pour les enfants.

2 février 1956 : **Le sexe faible à l'honneur**. – Le 28 janvier dernier, à l'Hôtel Blanc-Duraffourd, Mlles Carry Simone et Cartant Monique du hameau de La Rivière ont brillamment enlevé le concours de belote parmi soixante joueurs. Pour fêter leur succès, elles ont fait don de la somme de 500 fr. au Sou des écoles et 500 fr. à la cantine scolaire. Félicitations et remerciements au nom des présidents de ces sociétés.

Concours photos

A l'occasion de ses dix ans, la Communauté de Communes du Pays de Gex lance un concours photos ouvert à tous les gessiens. Thème du concours : « *les lieux secrets du Pays de Gex* ». Faites-nous découvrir en image votre lieu gessien, votre endroit préféré, connu ou méconnu (paysage et architecture). Toutes les photos seront exposées dans des lieux publics très fréquentés du Pays de Gex. De nombreux lots sont à gagner, et la photo du gagnant apparaîtra dans le Territoire de juin 2006. Date limite pour l'envoi des photos : 14 avril 2006. Conditions et règlement du concours sur le site Internet de la Communauté de Communes (<http://www.cc-pays-de-gex.fr>). Vous pouvez aussi vous adresser au secrétariat du service communication 04 50 42 65 02



Le CLIC nous informe

Le CLIC (Centre local d'Information et de Coordination), destiné aux personnes âgées et leurs familles, auquel contribue financièrement le Conseil Général de l'Ain et plusieurs autres organisations publiques, est une structure intercommunale, accessible gratuitement aux habitants. Il organise les manifestations suivantes :

Le jeudi 09 mars : Journée Nationale de l'Audition à 14 h à Collonges dans la salle du Foyer Rural : l'oreille ; les maladies ; la prothèse ; le vieillissement ; les tests auditifs.

Le lundi 10 Avril : Conférence « mémoire » à 15 h à Thoiry dans la salle des aînés place de la salle des fêtes. A la suite de la conférence, les personnes intéressées pourront s'inscrire aux ateliers mémoire qui se dérouleront sur cinq séances durant les mois de mai et juin. Pour participer à ces manifestations gratuites, nous vous remercions de vous inscrire par téléphone, au 04 50 41 04 04.